



# La lettre d'information de la vie communale Avril 2018 N°63

## Editorial : le printemps est en marche

Nous voilà sortis de l'hiver, de ses contraintes et de ses frimas. A ce titre, je souhaite encore remercier mes adjoints et les membres du personnel communal pour leur implication lors des différentes opérations de déneigement.

Avec le printemps, la vie reprend petit à petit dans les jardins et les vergers. Aussi, à l'instar des années précédentes, je vous informe que la déchetterie verte sera à nouveau ouverte les samedis matins de 11H à 12H à partir du 30 mars.



Après les vœux de ce début d'année 2018 partagés avec la population, les différentes associations, ainsi que les entreprises de notre commune, voici venu le temps de la période budgétaire qui se terminera par le vote du budget annuel. Ceci nous permettra d'engager nos opérations d'entretien des bâtiments communaux, et notamment la rénovation des salles de classe. De même, des travaux de voirie sont aussi au programme, avec toujours un arbitrage sur ceux qui sont les plus urgents.

Vous le savez bien, nos recettes restent limitées, notamment celles en provenance de l'État.

La situation financière de notre commune reste saine et toute l'équipe municipale œuvre afin de conserver le niveau de qualité que nous apprécions tous ici à HEILIGENBERG.

Une fois de plus, je proposerai au conseil municipal de maintenir le taux des taxes communales à leur niveau actuel.

A présent, je vous laisse découvrir le 1er numéro de l'année 2018 du bulletin municipal. Avec ses 3 voire 4 éditions dans l'année, le journal se veut être un lien entre les habitants, son but est avant tout d'entretenir une culture commune qui contribue à se sentir « de HEILIGENBERG ». Ceci passe par des informations sur le passé, le présent et le futur de notre village.

Bonne lecture et Joyeuses Pâques à vous tous.

Votre Maire, Guy ERNST

# Informations pratiques

## ➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30**. En dehors de ces heures, un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail ([mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)) ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail, rue du Château. Il sera traité dès réouverture du secrétariat au public.

## ➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 15 heures 45 – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.

## ➤ Ouverture de la déchèterie végétale.

La déchèterie pour les végétaux est à nouveau ouverte tous les samedis de 11h à 12h, à partir du 30 avril (samedi saint) et ce durant la période estivale. Rappelons que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om. **Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.**

## ➤ Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h 30 à 13h 30 , avec fourniture de repas et de 16h à 18h 30 .**

## ➤ Ramassage des ordures ménagères

En raison des lundis fériés, les tournées des camions de collecte des ordures ménagères du lundi de Pâques 2 avril et celles du lundi de Pentecôte **n'auront pas lieu.**

## ➤ Inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée se septembre 2018

Les enfants nés en 2015 pourront être accueillis à la maternelle de l'école de Heiligenberg. A cet effet, les parents doivent les inscrire selon les modalités suivantes : ils ont été destinataires d'un courrier émanant de la mairie faisant office de certificat d'inscription. Nous les invitons dès à présent à contacter la Directrice de l'école afin de prendre rendez-vous pour cette inscription, de préférence par mail : [ce.0672209m@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0672209m@ac-strasbourg.fr), ou par téléphone au 03.88.48.77.50.

Le jour de l'inscription, les parents devront se présenter à l'école munis du courrier envoyé par la mairie tenant lieu de certificat d'inscription ainsi que du carnet de santé de leur enfant attestant des vaccinations obligatoires. Si des parents concernés n'auraient pas eu le courrier de la mairie, nous les invitons à contacter le secrétariat de la mairie au 03.88.50.00.13.

## ➤ Recensement citoyen concernant tous les jeunes de 16 ans révolus

Nous rappelons à tous les jeunes habitants de Heiligenberg qui auront 16 ans cette année, de ne pas oublier de venir en mairie, après la date anniversaire, munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille afin de se faire recenser. Cette démarche est importante car il leur sera remis à cette occasion une attestation de recensement qui leur sera demandée à chaque passage d'examen (bac, permis de conduire,...)

## Vie civique

### ➤ Respectons les points d'apport volontaire et le tri sélectif

Au point d'apport volontaire de tri sélectif des déchets, les containers sont destinés à recevoir des matériaux bien précis, à savoir le verre, le papier et carton et le plastique, à l'exception de tout autre type de déchet.

Déposer ici un déchet non autorisé, voire des contenants des produits chimiques plus ou moins vides, relève de la salubrité publique et tombe sous le coup de la Loi. Rappelons qu'il existe sur notre territoire des points de collecte mis en place et gérés par le syndicat de collecte des ordures ménagères, l'un à Molsheim, un autre à Muhlbach-sur-Bruche. Il faut faire l'effort de se déplacer et déposer ce type de déchets dans les conditions définies par le règlement de collecte des **Déchets Ménagers Spéciaux**. Vous trouverez les dates de ces collectes sur le site du Sélect'om ([www.select-om.com](http://www.select-om.com)) ou en utilisant le QR-code ci-contre.



Nous invitons donc tous les habitants à respecter les règles du tri sélectif afin de préserver la santé de leurs concitoyens. Nous les invitons aussi à respecter les horaires d'accès aux containers tels qu'ils sont définis par arrêté municipal, à savoir tous les jours, sauf dimanche et jours fériés, de 7h à midi et de 14h à 18h. Soulignons aussi que faire des efforts dans ce domaine de la valorisation des déchets peut s'avérer payant comme vous pourrez le lire par ailleurs dans les pages de ce journal.





# La page de l'intercommunalité



## ➤ Au Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de Molsheim Mutzig

Dans sa dernière réunion, le comité directeur a décidé une baisse du taux de la redevance des ordures ménagères. Les membres ont validé le taux de 7 %. Rappelons qu'il y a 2 ans déjà ce taux avait été baissé de 7,69 % 7,54 %. Les contribuables que nous sommes accueillons évidemment la récurrence d'une réduction avec une grande satisfaction. Cette situation nous prouve, si besoin est, que si nos efforts s'inscrivent dans la durée, nous pouvons espérer en récolter les fruits. En effet, le comité directeur a pu s'appuyer sur des résultats financiers positifs au niveau du fonctionnement de l'institution. Au niveau des recettes, on peut constater des gains substantiels dus à la valorisation des déchets, notamment grâce à la qualité de l'homogénéité de ces déchets, qualité obtenue suite aux efforts de tri fait par les usagers qui déposent les bons déchets dans les bons containers.

## ➤ Au Syndicat du Collège Louis Arbogast de Mutzig

Les membres du comité directeur du syndicat mixte du collège Louis Arbogast se sont réunis le 23 février dernier pour préparer le budget 2018. Ce Comité est composé des délégués des communes dont les enfants fréquentent le collège de Mutzig. Rappelons que ce syndicat a pour vocation de gérer les gymnases du collège, l'ancien gymnase et le nouveau, construit il y a une dizaine d'années. Les autres bâtiments et infrastructures sont de la compétence du Département. Les recettes de ce syndicat sont composées essentiellement des contributions versées par chaque commune au prorata du nombre d'élèves qui fréquentent le collège.



Au cours de cette réunion les délégués ont décidé une augmentation de cette contribution qui passera à 250 000 €, en augmentation de 30 000 € par rapport à l'année dernière. Concernant notre commune cette contribution s'élève à 10 752 €, montant calculé sur la base de 28 élèves et de 384 € par élève. Ces sommes sont prélevées directement par contribution fiscale et figurent sur la feuille d'imposition des taxes locales dans la colonne « Syndicat de Communes ».

## ➤ Le SCOT Bruche est devenu le SCOT Bruche-Mossig

Notre commune de Heiligenberg fait partie du SCOT de la Bruche. Cette institution territoriale regroupe toutes les communes situées le long de la Bruche, de Saales jusqu'à Duppigheim, et englobe les Communautés de Communes de la Haute Bruche et celle de la Région de Molsheim-Mutzig. Rappelons que le SCOT définit les grandes lignes de l'organisation du territoire, entre autres dans le domaine de l'urbanisme, du développement, des infrastructures, de la prévention des risques, etc. Ses prescriptions s'imposent comme cadre à chaque commune, notamment celui concernant le Plan Local d'Urbanisme qui doit impérativement s'y conformer. Néanmoins, à peine le document final adopté, notre SCOT s'est élargi par l'intégration en son sein de la Communauté des Communes de la Mossig et celle du Vignoble, tant et si bien qu'il englobe à présent les communes situées le long de la Mossig comme Marlenheim, Wasselonne et Wangenbourg,



## ➤ Au Relais d'Assistants Maternels

Le Petit Nid est le relais d'assistants maternels installé dans les locaux de la Comcom de Molsheim. Il a pour vocation, entre autres, d'accompagner les personnes résidant dans les communes de la Comcom dans leur entrée dans l'activité de garde d'enfants et dans leur formation initiale et continue. Il a également vocation d'accompagner les parents dans la recherche d'un mode de garde pour leur enfant et dans leurs démarches administratives liées à cette situation. Il organise également des activités ludiques et des animations regroupant les nourrices et les petits enfants dont elles ont la garde. En ce qui concerne notre commune, les statistiques montrent qu'une quinzaine de parents ont sollicité l'expertise du Petit Nid dans leur recherche du mode de garde pour leur petit enfant.



**Alors si vous êtes intéressés par l'activité de garde d'enfants ou bien en tant que futurs parents pour rechercher un mode de garde pour votre enfant, nous vous invitons vivement à contacter le petit nid, soit à partir de leur site internet ou en leur téléphonant au 03 88.49.55.95.**

# La page communale

## ➤ Monseigneur Dollmann a célébré la messe de la fête patronale.

Dimanche 21 janvier 2018, la paroisse a porté son Saint Patron à l'honneur. A l'occasion de cette fête patronale, Monseigneur Vincent Dollmann, évêque auxiliaire du diocèse de Strasbourg, est venu célébrer une grande messe pontificale en notre église. Il fut accueilli par Mme Marie-Paule Koenig, Présidente du Conseil de Fabrique, qui souligna dans son allocution de bienvenue que cette visite représente un événement majeur de la vie religieuse de notre village.

L'office religieux fut concélébré par M. le Curé Marc D'Hooge, assisté du diacre M. Arsène Buchholtzer. Les membres de la Chorale Sainte Cécile présidée par Mme Myriam Taubert, avec les renforts des chorales de la communauté de paroisses Bruche-Hasel, et de celle de Still, sous la direction de Mme Rose-Marie Villet, ont rehaussé de leurs belles voix cette célébration, accompagnées à l'orgue par Mme Marie-Odile Komalski. Saint Vincent étant également le patron des vignerons, les enfants du catéchisme, sous la houlette de Mme Sylvie Blattner, ont décoré à cet égard les bancs avec des grappes de raisins.

A l'issue de l'office, un vin d'honneur offert par la Municipalité fut servi au foyer Saint-Michel. Le Maire, M. Guy ERNST, en présence des ses Adjoints et des membres du Conseil Municipal, a, à son tour, souhaité la bienvenue à Monseigneur Dollmann. Il a rappelé à l'assemblée que la visite de l'autorité apostolique est saluée avec beaucoup de joie dans la commune, tout en précisant qu'un évêque assume de façon ininterrompue la succession des apôtres, ceci depuis Pierre, choisi par Jésus. Il a également évoqué le passé viticole du village où jadis, la vigne poussait à flanc de coteau, ceci jusqu'à l'invasion du phylloxéra. C'est sans doute une des raisons pour laquelle nos ancêtres ont placé notre église sous la protection du Saint Patron des vignerons.

A noter également que sa statue, vestige d'une fontaine installée vers la fin du XIXe siècle à l'emplacement actuel de la cour de la mairie, demeure toujours encore visible dans l'espace vert autour du jardin de notre église et continue ainsi à veiller du haut de son promontoire sur les biens et sur les âmes qui sont placés sous sa protection.

## ➤ Jumelage avec Heiligenberg en Allemagne : 50 ° anniversaire

Il y a 50 ans exactement, le maire d'alors Armand Zahner et son homologue de la commune allemande de Heiligenberg, Hugo Wegmann, ont signé conjointement l'acte scellant le jumelage entre les deux communes. Depuis, de nombreux échanges ont été effectués tant au niveau communal que par les associations, notamment l'amicale des sapeurs-pompiers et l'école qui ont effectué des séjours en Allemagne ou accueilli leur homologues en France. Pour célébrer cet anniversaire, une délégation locale a été invitée en Allemagne, les 28 et 29 avril prochains. Toujours dans ce cadre anniversaire, les élèves de l'école allemande de Heiligenberg seront reçus chez nous le 2 mai prochain. Cette visite entre dans le cadre de leur séjour de 4 jours en Alsace. Bien que ce jour du 2 mai soit un jour de vacances, nous invitons tous les enfants de l'école à venir prendre contact avec leurs camarades allemands. A notre tour, nous accueillerons une délégation allemande à une date qui, à ce jour, n'est pas encore définie. A cet effet, nous recherchons des photos du jumelage, surtout celles prises en 1968. Si vous possédez de tels documents, nous vous remercions de nous les prêter en mairie et de nous permettre d'en faire des copies.



## ➤ Utilisation du Foyer St Michel

Tout au long de l'année, le foyer Saint-Michel est sollicité pour l'organisation de diverses manifestations tant privées que publiques, organisées la plupart du temps au cours du week-end. Ainsi en 2017, s'y sont déroulées une dizaine de manifestations associatives, plusieurs fêtes de famille et de nombreuses activités diverses. Pendant la semaine, la grande salle est utilisée par l'école pour des séances d'éducation physique et sportive ou par les associations qui y tiennent leurs activités ou leurs assemblées générales. Parfois aussi, il est le lieu de rassemblement de supporters lors des matchs de football de notre équipe nationale. Notons que ce sera de nouveau le cas en juin prochain pour les matchs dans le cadre de la Coupe du Monde de football. Notons aussi

que si la règle du « premier arrivé, premier servi » est la plupart du temps de mise, l'ordre de priorité définit que les manifestations publiques et associatives sont privilégiées, puis les fêtes de famille.

Afin de préserver le bon usage des locaux et le respect de l'environnement, il a été établi un règlement définissant les modalités de location du foyer. Ce règlement est accessible sur le site internet de la commune et définit les conditions de location tant au point de vue durée qu'au point de vue tarifaire. Rappelons également que pour effectuer une réservation, il est impératif d'en faire une demande préalable en remplissant un formulaire d'inscription en ligne sur le site de la commune. Le foyer ne lui sera réservé qu'à partir du moment où le demandeur aura reçu un accord en retour.

#### ➤ **Entretien des berges de la bruche : que dit la réglementation.**

Par le passé, la Bruche, cours d'eau non domanial qui traverse notre ban, faisait l'objet d'un entretien régulier, compte tenu de l'intérêt économique qui en découlait (énergie hydraulique, bois de chauffage, alimentation des canaux d'usine). Malheureusement au fil du temps, cet intérêt a disparu, laissant parfois la place à une végétation devenue très luxuriante le long des berges. Les conséquences en sont potentiellement dramatiques, surtout en période de crue, comme cela fut encore le cas cet hiver. L'état d'un cours d'eau résulte des actions et réactions permanentes de la nature et de l'homme.



De même, lorsque les berges sont mal entretenues, ou que le lit du cours d'eau est semé d'embâcles, celui-ci se déplace et son passage en est considérablement modifié. Un cours d'eau n'est donc pas uniquement une masse d'eau en mouvement, mais également un écosystème complexe. Aussi, la gestion d'une rivière passe à la fois par l'eau et par la gestion des sols. Le Code de l'Environnement précise que les berges ainsi que le lit des cours d'eau non domaniaux appartiennent au(x) propriétaire(s) des deux rives. Ce n'est pas le cas de l'eau qui s'y écoule et qui est un bien commun.

#### **L'entretien du lit et des berges relèvent donc de la responsabilité des propriétaires riverains.**

Toutefois, les berges de la Bruche ne doivent pas être entretenues comme un « jardin à la française ». Certes, le bon écoulement de l'eau doit être assuré. Cependant, il faut veiller à la préservation écologique de la rivière et au maintien de la ripisylve. De manière générale, il incombe aux propriétaires d'enlever les embâcles, les débris et autres atterrissements, flottants ou non, situés sur l'emprise de la propriété. De plus, tout travaux d'enrochement, de prélèvement de sédiments, ou encore de remblaiement, voire toute intervention avec un engin dans le lit du cours d'eau, doit faire l'objet d'une procédure d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

**Il est donc fortement conseillé de s'adresser à la mairie avant toute intervention.**

## La vie du village

#### ➤ **Des vœux confiants et optimistes.**

Le 5 janvier dernier, dans un foyer St Michel bien rempli, le Maire Guy Ernst a présenté ses vœux à la population de Heiligenberg en présence de nombreux élus, notamment du député Laurent Furst, des conseillers régionaux Marie-Reine Fischer et Andréa Didelot, de la conseillère départementale Chantal Jeanpert, du président de la comcom de Molsheim Gilbert Roth et des maires des communes environnantes.



D'emblée, Guy Ernst remercia toutes les forces vives de la commune qui n'ont pas ménagé leur peine pour le bien public : les agents de la commune, tant administratifs que techniques, ses adjoints, les membres du conseil municipal sans oublier les bénévoles des associations locales. Pour illustrer cela, l'adjoint au maire Jean Paul Witz retraça une rétrospective en images de l'année qui vient de s'achever. Une année qui, pour Guy Ernst, donne de l'espoir sur le plan national par une reprise économique, mais est aussi une source d'inquiétude pour les collectivités territoriales au vu de la baisse prévisible des dotations financières de l'état.

Néanmoins sa commune a des projets pour 2018: d'abord le PLU en cours d'élaboration devrait se terminer cette année. Ensuite la rénovation de l'éclairage public dont les travaux sont déjà bien avancés: tous les

lampadaires seront équipés d'ampoules à leds beaucoup moins énergivores et l'ensemble des candélabres seront remis à neuf. «Cette opération pour un investissement de 36 000 € générera une économie de 60 à 70 % environ.», souligne Guy Ernst. D'autres travaux communaux seront encore au programme, notamment à l'église paroissiale et à l'école, sans oublier la voirie communale et les travaux patrimoniaux en forêt.

Tout cela sans accroître la pression fiscale. Guy Ernst s'engage à ne pas proposer d'augmentation des taxes, du moins pour cette année encore.

Après les interventions des différents élus, il remet les récompenses aux lauréats du concours communal des maisons fleuries: le 1er prix à Marcel Nock, le 2e prix à Louis Pinheiro et le 3e prix à François Vallin. Il présenta aussi Ludovic Hirschel, le nouveau venu dans l'équipe technique communale. Enfin, avant d'accueillir les nouveaux habitants du village, il mit à l'honneur son adjoint Fabien Metzler, promu au grade de sergent honoraire pour son engagement de 25 ans au service de la population dans le corps des sapeurs pompiers.

### ➤ Les aînés à la fête

A l'invitation de la municipalité, les aînés de Heiligenberg se sont retrouvés, le 7 janvier dernier, au Foyer St Michel pour une après-midi festive. Les membres du conseil municipal et leurs conjoints ainsi que le personnel communal se sont mis en quatre pour préparer la salle et faire le service. «Nous sommes tous réunis pour vous rendre un grand hommage pour vous remercier de tout ce que vous avez fait pour le village et pour tout ce que vous continuez à faire», souligne le



maire Guy Ernst dans son mot de bienvenue avant que tous les convives ne fassent honneur au repas de fête préparé par un traiteur local. Côté animation, chaque plat du menu était agrémenté d'un jeu proposé par Jean-Claude et Betty Macé, les époux Roussel ont effectué une démonstration de danse claquettes et l'adjoint Jean-Paul Witz a effectué un retour en images sur les événements qui se sont passés depuis les dernières retrouvailles. Ce fut aussi l'occasion pour le maire Guy Ernst de mettre à l'honneur les personnes ayant eu un grand anniversaire au courant de l'année écoulée.

## La page des travaux

### ➤ Poursuite de la rénovation de l'éclairage public

Pendant la période hivernale la rénovation de l'éclairage public été quelque peu ralentie par les conditions météorologiques. Néanmoins à ce jour, les trois-quarts des points lumineux ont été dotés d'ampoules à leds, concernant essentiellement les lanternes de type Montparnasse qui jalonnent les rues de notre village. Parfois, des mâts qui présentaient des fragilités au niveau de leur base ont été remplacés. Maintenant il reste encore à rénover les luminaires au bout des mâts en col de cygne à une hauteur en moyenne de 7 mètres. Lorsque ceci sera fait, vraisemblablement avant l'été, nos rues seront dotées d'un éclairage performant et économique.



### ➤ Réfections à l'église paroissiale

Notre église paroissiale a fait l'objet d'une réfection partielle des plafonds. En effet, à certains endroits, notamment dans la sacristie et sous quelques voûtes, la peinture commençait à s'écailler. C'est l'entreprise Herr de Rosheim qui a été chargée d'effectuer ces travaux en hauteur avec le concours de la nacelle communale. Cette opération de peinture destinée à conserver à notre église l'aspect accueillant qui sied à ce lieu cultuel, a été effectuée pour un coût 4 400 € imputés au budget communal.

### ➤ Opérations de salage et de déneigement

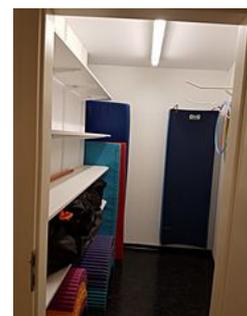
Cet hiver, la neige a fait plusieurs fois son apparition, accompagnée d'une vague de froid inhabituelle qui rendait les conditions de circulation difficiles. L'équipe municipale s'est mobilisée à chaque reprise pour déblayer la neige et saler les rues afin que les habitants se rendant à leur travail, parfois très tôt le matin, puissent commencer leur trajet dans les meilleures conditions possibles. A cet effet, la saleuse toute neuve a bien rempli son office en facilitant grandement l'opération de chargement de sel de déneigement.

### ➤ Dépose des décorations de Noël

Fin janvier, les lumières des fêtes se sont éteintes. Après les avoir installées début décembre, il a fallu déposer toutes les guirlandes et enlever le grand sapin de Noël sur la place. Cette opération, bien que plus rapide que la mise en place, a mobilisé l'équipe municipale, bien aidée dans cette opération par la nacelle communale.

### ➤ Aménagement d'un espace de stockage du matériel au Foyer St Michel

Derrière la scène, au Foyer Saint-Michel, existe un espace qui peut être utilisé comme stockage de matériel. A cet effet, l'équipe communale a installé des étagères de rangement pour que les élèves de l'école primaire de notre commune puissent y ranger leur matériel de motricité, matériel qu'ils utilisent lors de leurs séances d'EPS qu'ils effectuent dans la grande salle du Foyer.



### ➤ Confection de lapins de Pâques

À l'approche de Pâques, les lapins sont à nouveau de sortie. Malgré le froid et la neige, ils se sont dispersés dans différents endroits du village afin de rappeler à tous que Pâques approche et que le printemps est imminent. Cette année, leur nombre s'est accru par la confection de nouvelles figurines fraîchement taillée et récemment mises en peinture.

### ➤ Réparation de l'aire de jeux

En 2007, une aire de jeux a été aménagée dans le jardin de l'église. Cet espace ludique fait le bonheur des enfants qui s'ébattent dès les beaux jours sur les agrès installés à cet effet. Néanmoins, depuis toutes ces années, ces jeux ont subi les outrages du temps. Tant et si bien que certaines de leurs parties se sont dégradées et qu'il a fallu les remplacer. Notons que ces installations font l'objet d'une inspection annuelle par la société EPSL qui vérifie le bon état des différents ateliers de façon à ce que les enfants puissent s'y ébattre en toute sécurité.



# La vie associative

### ➤ Une dernière flambée pour les sapins de Noël.

Pour le premier rendez-vous festif de l'année, les habitants se sont rendus sur la place du Stand de Tir à l'invitation de l'amicale des sapeurs-pompiers.

Ils sont généralement venus en famille, en apportant leur sapin de Noël, celui qui, pendant toute la période de Noël qui s'achève, avait illuminé leur foyer de mille lumières scintillantes. Maintenant, tout desséché et perdant ses aiguilles, il avait pour dernière mission de rassembler les gens et de réchauffer les corps et les cœurs dans une ultime flambée. Ce qui fut fait, à la nuit tombée, par les organisateurs qui offraient une boisson chaude pour chaque sapin apporté. Des organisateurs qui avaient bien fait les choses. En effet, ceux qui, en attendant l'allumage, avait une petite faim ou tout simplement étaient alléchés par la bonne odeur de lard fumé, pouvaient s'en fixer une tranche au bout d'une baguette et la griller aux feux de bois qui brûlaient çà et là autour de la place.



une tranche au bout d'une baguette et la griller aux feux de bois qui brûlaient çà et là autour de la place.

### ➤ Assemblée générale de l'association Le Montgolfier

L'association Le Montgolfier a tenu son assemblée générale au Foyer St Michel, en présence du maire de la commune Guy Ernst.

Ce fut l'occasion pour le président Jean-Paul WITZ de présenter un bilan satisfaisant des activités de l'association: la traditionnelle Maïkür a été bien suivie, de même que le concours de belote et le «Chemin de Noël» qui en était à sa deuxième édition. Par contre la fête de la musique et l'après-midi de pétanque n'ont pas eu lieu pour des raisons diverses. Côté activités régulières, une trentaine de joueurs de belote ou de pétanque pendant la belle saison se sont retrouvés tous les mercredis après-midi pour s'adonner à leur passe-temps favori. Le mercredi soir, c'étaient autant de danseurs de



zumba qui se retrouvaient au Foyer St Michel. La sortie au Mondial Air Ballon de Chambley a ravi l'ensemble des participants.

Le président a remercié tous les membres pour le travail effectué, avec mention spéciale à Roland Kauffer pour son implication régulière dans la bonne marche des activités. Un appel est également lancé pour accroître l'effectif en jeunes membres actifs.

### ➤ **Sécurité et respect de la réglementation avant tout!**

La salle du Foyer St Michel était remplie jusqu'à la dernière place pour l'assemblée générale de l'association de Tir St Michel.

Dans son tour d'horizon des activités, le président Pascal Henny a rappelé la nécessité impérieuse pour chaque membre à être totalement en accord avec la réglementation en vigueur même si elle est extrêmement stricte. Il souligne avec satisfaction que les contrôles inopinés effectués par les pouvoirs publics ont constaté la bonne tenue et le bon fonctionnement des installations. Des installations qui font toujours l'objet de travaux d'amélioration, notamment par la présence de caméras de surveillance. Il remercie tous les membres qui ont participé à l'organisation du marché aux puces en juillet dernier. Une manifestation dont le succès s'est traduit en espèces sonnantes et trébuchantes dont le vice-président Marc Deckert s'est fait l'écho en présentant le rapport financier de l'exercice écoulé. Un exercice qui s'est terminé sur un solde positif qui permettra de financer le projet retenu par l'association: celui de créer une section jeunes en les initiant au tir à la carabine à air comprimé. Une animatrice a d'ailleurs déjà été formée en la personne de Stéphanie Feldmann.

L'adjoint au maire Jean-Paul Witz, représentant la municipalité, félicita le comité pour son remarquable travail et la rigueur de son organisation et remercia l'ensemble des membres qui, par leur discipline et leur implication dans le respect de la réglementation et des horaires de tir, permettent au village de compter depuis plus de 40 ans parmi ses associations une association de tir.

### ➤ **Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Heiligenberg**

Début février, l'amicale des sapeurs-pompiers de Heiligenberg a tenu son assemblée générale au foyer Saint-Michel en présence du maire Guy Ernst. Le président Fabien Metzler a fait un tour d'horizon d'une année 2017 satisfaisante. Il remercie tous les membres qui ont contribué à la réussite de toutes ces activités et notamment des manifestations organisées au cours de l'année. Pour l'année 2018, le programme des manifestations va être reconduit, notamment le traditionnel bal du 14 juillet qui aura lieu le samedi 13 juillet et sera suivi de près par le marché aux puces organisé le 22 juillet, conjointement avec l'association de tir Saint-Michel. A l'issue de l'assemblée générale, tout le monde s'est retrouvé autour d'une bonne table tout en visionnant les photos prises lors des différentes manifestations et les vidéos enregistrées par Monique Pinheiro lors du voyage effectué par les membres de l'association.



### ➤ **Soirée carnaval de l'ADAB**

L'Association des Aventuriers Bricolos a organisé une soirée carnavalesque au Foyer St Michel. De nombreux carnavaliers sous des déguisements rivalisant de couleurs et d'originalité ont envahi la piste de danse dans une ambiance folle créée par le DJ Dominik en pleine forme. Au cours de la soirée, un défilé de costumés a permis au jury d'attribuer un prix aux gagnants du concours du meilleur déguisement.

Le bénéfice de cette soirée sera utilisé pour l'organisation d'activités destinés aux membres, dont les plus jeunes ont déjà mobilisé leur énergie et leur talent pour décorer des œufs de Pâques qui garniront les nids et les corbeilles qui seront déposés ça et là pendant la période pascale.



# Calendrier des fêtes 2018

Les membres de la commission municipale « Fêtes et Cérémonies » et les représentants des différentes associations locales se sont réunis pour coordonner l'organisation des manifestations prévues pour la présente année. Ainsi, pour l'année 2018, ils ont élaboré le calendrier des fêtes que nous vous proposons ci-dessous.

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
17 février 2018	<b>Bal de Carnaval</b>	<b>Association des Aventuriers Bricolos</b>	Foyer St Michel
13 avril 2018	<b>Soirée Flam's</b>	<b>Association des Parents Ecole Primaire</b>	Foyer St Michel
1 mai 2018	<b>Marche du 1<sup>o</sup> mai Maïkür</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Foyer St Michel
16 juin 2018	<b>Fête de l'école</b>	<b>Association des Parents Ecole Primaire</b>	Foyer St Michel
14 juillet 2018	<b>Bal populaire + Feu d'artifice</b>	<b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>	Foyer St Michel
22 juillet 2018	<b>Marché aux Puces</b>	<b>Amicale des Sapeurs Pompiers et Association de Tir St Michel</b>	Cour de l'école rues du village
18 et 19 août 2018	<b>Fête Western</b>	<b>Old West Rangers</b>	Holly Mountain Saloon
9 septembre 2018	<b>Messti</b>	<b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>	Vente de pains d'épices
16 septembre 2018	<b>Journée du Patrimoine</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Foyer St Michel
21 septembre 2018	<b>Soirée du Goût</b>	<b>Association des Parents Ecole Primaire</b>	Foyer St Michel
3 novembre 2018	<b>Tournoi de belote</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Foyer St Michel
11 novembre 2018	<b>100<sup>o</sup> anniversaire de l'Armistice</b>	<b>Commune</b>	Foyer St Michel
17 novembre 2018	<b>Dîner dansant</b>	<b>Team Rallye Sport</b>	Foyer St Michel
7 décembre 2018	<b>Marché de Noël</b>	<b>Association des Aventuriers Bricolos</b>	Foyer St Michel
9 décembre 2018	<b>Ste Barbe</b>	<b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>	Foyer St Michel
15 décembre 2018	<b>« Chemin de Noël »</b>	<b>Association Le Montgolfier</b>	Foyer St Michel (départ)
janvier 2019	<b>Vœux du Maire</b>	<b>Commune</b>	Foyer St Michel
janvier 2019	<b>Flambée des sapins</b>	<b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>	Place du Sand de Tir
janvier 2019	<b>Fête des Aînés</b>	<b>Conseil Municipal</b>	Foyer St Michel

# La vie à l'école

## ➤ L'école fête carnaval

En ce 15 février, la cour de l'école a accueilli bon nombre de super-héros, princesses, pirates, cow-boy et autres animaux. C'est que les élèves s'étaient déguisés pour fêter carnaval. Encadrés par les parents d'élèves et le personnel communal chargé de la sécurité, ils ont profité d'une éclaircie pour faire défiler dans les rues du village une cavalcade joyeuse et animée. Equipés de confettis, ils s'en sont donné à cœur joie pour faire les fous et partager un goûter apporté par les parents dans la cour de l'école.



## ➤ Sécurité routière

Le 26 janvier, Mme Tamborero, mamie de Timéo, est venue initier les élèves de l'école à la sécurité routière. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu mener une enquête concernant un accident de la route survenu dans le département de l'Hérault (département d'origine de Mme Lasserre, chargée de mission Sécurité routière) et ont découvert tous les facteurs qui ont conduit à cet accident.



Quant à eux, les élèves de CP/CE1 ont pu accompagner Lulu et Toto sur le chemin de l'école, à pied, pour acquérir les compétences propres à l'enfant piéton.

## ➤ Le Marché des Connaissances

Le dernier jour avant les vacances de Noël, était organisé un Marché des Connaissances dans la classe de CE1, CE2, CM1 et CM2. Le marché des connaissances fonctionne sur l'idée que "Personne ne sait tout, mais tout le monde sait quelque chose...". Il s'agit d'un ensemble de stands dans lesquels chacun est tour à tour « vendeur » et « acheteur » de connaissances. Nous avons donc pu nous rendre sur les stands intitulés : Triops, Handspinner, Magie, Gymnastique, Lacets, Aïkido, Dessins et Magie avec des cartes.

Ce fut un moment très riche pour les élèves, sortis ravis d'avoir acquis tant de connaissances en une matinée !

## ➤ Les parents d'élèves soutiennent les activités pédagogiques

En ce début d'année, les parents d'élèves ont organisé des actions destinées à récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques prévus dans les différentes classes.

D'abord, l'opération « vente de fromages » a permis de dégager un bénéfice de 198 €. Ensuite, celle des « chocolats de Pâques » a permis de faire un don de 292 €. Les parents d'élèves remercient toutes les personnes qui ont accueilli favorablement ces opérations.

Nous nous associons à ces remerciements et adressons des remerciements particuliers aux parents organisateurs qui ne ménagent pas leur peine pour distribuer les bons de commande, collecter les commandes, réceptionner la marchandise, organiser la distribution. Tout un important travail qui mérite notre reconnaissance.



## L'accueil périscolaire

### ➤ Le périscolaire fête carnaval

L'atmosphère carnavalesque était de mise aussi au périscolaire et chaque enfant s'est déguisé qui en pirate, qui en princesse, qui en cow-boy. Avec leur animatrice Maguy, ce petit groupe carnavalesque a profité d'un rayon de soleil pour défiler dans les rues du village. Un défilé qui n'est pas passé inaperçu et certaines portes de maison se sont ouvertes pour admirer cette cavalcade animée et colorée.

### ➤ Noël et Pâques au périscolaire

En ce jeudi avant les vacances de Noël, les enfants fréquentant le périscolaire de Heiligenberg ont fêté Noël. A cet effet, Maguy, l'animatrice, avait préparé une table décorée aux

couleurs de Noël. Tous les enfants étaient présents pour faire honneur au repas de fête proposé par le traiteur habituel avec au dessert la traditionnelle bûche de Noël. En présence de l'Adjoint au maire Jean-Paul Witz, les enfants ont découvert les cadeaux que le Père Noël avait déposés sous le sapin au coin de la cheminée. Il y avait des cadeaux pour chacun d'entre-eux, mais aussi des cadeaux collectifs sous forme de matériel de dessin et de bricolage.

Du matériel qui a été bien utilisé à l'approche de Pâques où les enfants ont confectionné maints bricolages sur ce thème. Ainsi, chacun a créé un nid douillet dans une coquille d'œuf en papier mâché dans lequel le lapin de pâques (semble-t-il ?) a déposé des œufs en chocolat bien appétissants. Ce travail d'artiste s'est prolongé par la mise en peinture des lapins en bois préparés par l'équipe communale. Des lapins qui ornent fièrement la place de l'église et qui donnent à notre village un charme pascal accueillant.



## Concours Communal des Maisons Fleuries

A l'instar des années précédentes, le Concours Communal des Maisons Fleuries est reconduit en 2018. Le règlement reste le même que les années précédentes: aucune inscription n'est nécessaire. Au cours de l'été, un jury passera dans le village pour repérer les maisons au fleurissement remarquable visible de la rue. Ce sont ces maisons qui seront retenues et qui participeront au concours communal.

Alors, dès à présent, nous vous invitons à fleurir les maisons de notre village, à l'instar des services communaux qui fleurissent les lieux publics. D'avance, nous vous en remercions : « *A vos mains vertes !* »



## La vie dans nos familles

### ➤ Véronique Muller fête ses 80 ans

Récemment, Véronique Muller a eu le plaisir de fêter son 80 anniversaire.

En effet, c'est le 6 mars 1938 exactement que Véronique est née au foyer des époux Gutmann dans la commune de Natzwiller dans une fratrie de 3 enfants, avant que la famille n'habite Heiligenberg. En 1960, elle unit sa destinée à Alfred Muller, originaire du village voisin d'Oberhaslach et le couple s'établit à Heiligenberg. Il a d'ailleurs eu la joie d'y fêter ses noces d'or il y a quelques années. Pendant de nombreuses années, Véronique exerçait son métier de couturière aux établissements Spanier à Mutzig, tout en s'occupant de sa famille qui s'était agrandie de deux enfants: Sylvie qui a fondé une famille à Still et Alain qui s'est établi à Heiligenberg. En outre, elle est l'heureuse grand-mère de quatre petits-enfants: Sabrina, Élodie, Romain et Thibaut.



Pendant toutes ces années, Véronique Muller était très active dans la vie du village. Elle faisait partie de la chorale St Cécile. Elle secondait son mari dans les nombreuses associations dans lesquelles le couple s'impliquait, notamment l'amicale des sapeurs-pompiers, l'association de pêche, le Crédit Mutuel, sans oublier le conseil municipal, tout en assouvissant sa passion pour le jardinage et la décoration florale de leur maison. Malheureusement, actuellement, ses problèmes de santé et celles de son époux retiennent toute son attention et l'obligent à réduire ses activités.

C'est en reconnaissance de toute ce travail accompli pour la communauté villageoise que le maire Guy Ernst, accompagné des ses adjoints Jean-Paul Witz et Fabien Metzler, a rendu visite à la jubilaire pour lui souhaiter un bon anniversaire en lui remettant un cadeau et lui transmettre, en y associant également son mari Alfred, ses sincères remerciements.

# Prochaines manifestations

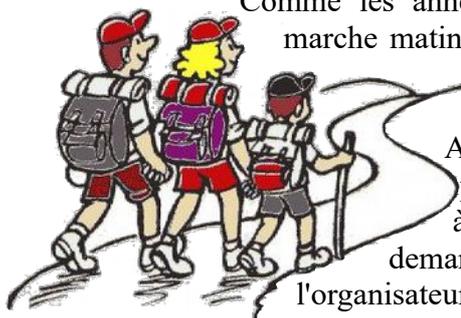
## ➤ Vendredi 13 avril : soirée Flammekueche

L'association des parents d'élèves organise une soirée « Flammekueche » le **vendredi 13 avril prochain au foyer St Michel à partir de 18h30**. Toute la soirée, des Flammekueches nature, gratinées ou sucrées ou encore des pizzas reine vous seront proposées au prix de 6 à 6,50 €. Les bénéfices de cette soirée seront entièrement reversés à l'école primaire pour soutenir les projets pédagogiques organisés pour les élèves. A l'instar des élèves et de leurs parents, l'ensemble de la population est invitée à cette soirée.



## ➤ Maïkür : Marche traditionnelle du 1<sup>er</sup> mai

Comme les années précédentes, l'association « le Montgolfier » organise sa Maïkür, une marche matinale le jour du 1<sup>er</sup> mai. Le parcours surprise sera accessible à toute personne ayant tant soit peu l'habitude de la marche.



Le départ est fixé à **5 h 30 du matin** sur la place de l'église de Heiligenberg.

A l'issue de la randonnée de 2 heures environ, vers 8h, les participants pourront prendre en commun un **petit déjeuner** au foyer Saint-Michel. La participation à la randonnée est libre, néanmoins une contribution financière de 7 € sera demandée pour le petit déjeuner. A cet effet, l'inscription est obligatoire auprès de l'organisateur Roland KAUFFER au 03.88.50.12.31 ou 06.45.28.96.90 avant le 26 avril.

## ➤ Marché aux puces : les inscriptions sont ouvertes.



L'amicale des sapeurs-pompiers et l'association de tir St Michel organisent leur 18<sup>ème</sup> Marché aux Puces le dimanche 22 juillet prochain. Les inscriptions pour la réservation des places sont ouvertes dès maintenant. La feuille d'inscription est disponible sur le site de la commune ([www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)) ou en utilisant le QR code ci-contre.

## Dates à retenir

- ★ **Vendredi 13 avril à 18h30 : Soirée Flammekueche au Foyer St Michel**
- ★ **Mardi 1 mai à 5H30 : MAÏKÜR - Marche traditionnelle du 1<sup>er</sup> mai – RV place de l'église**
- ★ **Lundi 8 mai à 11H : Cérémonie de commémoration au monument aux morts**
- ★ **Samedi 16 juin : Fête de l'école au Foyer St Michel**

## ETAT CIVIL

Nous souhaitons un bon anniversaire à nos concitoyens :

- Mme ESSLINGER Yvette qui a fêté ses 85 ans le 25 janvier dernier
- Mme MULLER Véronique qui a fêté ses 80 ans le 6 mars dernier

■ **Décès : Nous déplorons le décès de :**

- M. SCHNEIDER Gérard, décédé le 12 mars 2018 à Rothau
- Mme WECKEL Monique, veuve JACOB, décédée le 29 décembre 2017 à Strasbourg

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

\*\*\*\*\*



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)

Adresse de notre site Internet : [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)

Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-**

**Mutzig**: [www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)

Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : Guy ERNST, Jean-Paul WITZ, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Anny KAUFFER, Jean-Claude MACE, Christian BENDELE, Emilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS.

Diffusion prévue le 30 mars 2018



Tirage : 280 exemplaires